



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Tarn-et-Garonne

Commune : Montauban

Autres communes :

## R500

Appellation : Hôtel de Bar

## Monument(s)

Appellation : Hôtel de Bar

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 08/02/1984

Étendue de la protection : Façade sur rue et façade sur cour avec les parties de toitures correspondantes ; tourelle d'escalier sur cour ; passage voûté et grande salle voûtée au rez-de-chaussée (cad. BO 7) : classement par arrêté du 8 février 1984

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.